



UN PETIT AIR DE FÊTE

Si on voulait sortir de chez soi et rencontrer du monde le dernier week-end de septembre, les 28-29-30, il y avait de quoi faire à Verny !

A-t-on battu des records d'ensoleillement ?

Peut-être, mis à part l'épisode venteux et pluvieux qui a saisi ceux qui étaient présents le vendredi soir dans le parc. Mais doit-on s'en réjouir ? Si les activités extérieures ont été agréablement favorisées, les dégâts de la sécheresse sont bien réels.

A-t-on battu des records de température ?

C'est probable, au vu des tenues vestimentaires ce dimanche là. Mais là encore, si un tel été indien nous a réjouis, les tendances climatiques visibles sont elles beaucoup plus inquiétantes.

A-t-on battu un record d'affluence ?

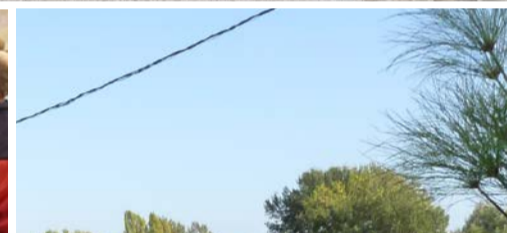
Certainement, en tous cas la presse locale a parlé de 10000 personnes, curieux ou chineurs, arpentant la brocante le dimanche !

Cette année, plusieurs événements avaient lieu en plus de la fête foraine, de la 18^{ème} édition de la brocante traditionnellement organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, et du P'tit Marché communal habituel :

- **vendredi 28 septembre**, inauguration du nouvel espace et du refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) suite aux travaux dans le parc et la cour du château, en présence d'élus municipaux, départementaux et régionaux, de sénateurs, d'un ancien ministre, du secrétaire général de la Préfecture, de nombreux vernois et voisins. Suivie d'une démonstration de street workout - pratique sportive à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation - sur les agrès installés dans le parc, et du pot de l'amitié.

- **samedi 29 septembre**, conférence de la LPO «Protéger les oiseaux pour protéger l'homme».

- **dimanche 30 septembre**, manifestation «Faire ensemble, comme les autres, avec les autres» organisée par l'Escapade Equestre, avec des ateliers de sensibilisation au handicap et la découverte d'activités adaptées.



ÉDITO

L'inauguration du Parc et de la Cour du Château a été entachée par un phénomène météorologique aussi violent que soudain, constaté essentiellement sur Verny. Les dieux, les cieus... se seraient-ils vengés ? Mécontents de voir le vieux mur du parc en partie écroulé, alors qu'il était en réfection, qu'il a fallu démolir ?

Ailleurs, beaucoup plus dramatique, ouragans, violents orages, coulées de boue, inondations, fonte des glaces, tremblements de terre, tsunamis, sécheresse, incendies, cultures ravagées, mers polluées... se conjuguent désormais au quotidien.

Les dieux, les cieus... ? Ou tout simplement, la main de l'Homme ?

Quoiqu'il en soit, notre parc est à présent à la portée de tous. Je vous invite à en prendre possession même si les jeux destinés aux enfants de 6 à 12 ans sont inutilisables pour l'instant car devenus dangereux.

Les dieux, les cieus... ? Non ! Sans doute la conséquence de leur utilisation par des plus grands qui ne respectent pas cet espace réservé aux petits.

Mais le 13 octobre, chacun aura pu admirer un superbe ciel étoilé car le village était plongé dans le noir. De notre tout petit coin de la planète Terre, nous avons observé ces milliards d'autres planètes et étoiles au-dessus de nos têtes, que nous ignorons la plupart du temps. Un vrai moment de bonheur ! Mais aussi une réelle prise de conscience de notre responsabilité lorsque nous contribuons exagérément à la pollution lumineuse.

Oui, s'interroger, agir en amont, faire des efforts sur nos modes de vie, prendre les décisions qui s'imposent et faire chacun sa part...

A Verny, vous y contribuez :

- avec le tri des déchets, le compostage, le respect de l'interdiction de brûler les déchets
- avec l'extinction de l'éclairage public de minuit à 6h du matin.

Vous y participez :

- au marché du dimanche matin favorisant les circuits courts et les produits frais
- au verger communal et dans le parc
- ou encore au jardin partagé.

Nous le faisons :

- avec la tonte raisonnée de nos espaces verts
- la réfection de l'éclairage public, source d'économie d'énergie
- le réaménagement avec le SIAHS du ruisseau de Morfontaine
- avec la construction de l'éco-lotissement communal la Ronceraie que j'évoquerai plus longuement dans le prochain courrier des vernois.

Merci pour notre planète ! A Verny, continuons à faire « chacun sa part » !

Bien sincèrement,

votre maire
Marie-Thérèse Gansoinat-Ravaine
Vice-Présidente de la CCMS



CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL DU 9 JUILLET 2018

Principales décisions :

- Sécurisation du mur d'enceinte du Parc du Château par la pose de quinze grilles type Heras.
- Adhésion au service missions intérim et territoires mis en œuvre par le Centre de Gestion de la Moselle, présentation de la convention type.
- Signature d'une convention d'objectifs avec le FCVL et d'une convention avec le Conseil de Fabrique.
- Cession d'un terrain de 48 ares à Metz Habitat Territoire pour un montant de 100 000 €, pour un projet de programme immobilier à l'adresse d'un public senior.
- Dénomination de la voie nouvelle desservant le lotissement communal La Ronceraie : « rue de la Ronceraie ».
- Renouvellement de l'éclairage public dans le lotissement d'Avigy.
- Mise en conformité de l'église, par la mise aux normes d'accessibilité, à tous les types d'handicap et de mobilité réduite.

CONSEIL DU 6 SEPTEMBRE 2018

Principales décisions :

- Décisions prises par délégation :
 - travaux de réfection d'une salle de classe, également équipée d'un ordinateur portable
 - acquisition d'une table adaptée à la situation de handicap d'un enfant accueilli à l'école maternelle.
- Travaux de rénovation de la rue du Château :
 - demande de subventions au titre du dispositif AMITER, à l'URM, au titre de FACE et à la Région Grand Est
 - demande de participation financière d'Orange aux travaux d'enfouissement des réseaux de la téléphonie
- Recensement partiel de la population, du 17 janvier au 16 février 2019 :
 - désignation du coordinateur en la personne du secrétaire général M. Eric Maguin
 - recrutement de 3 agents recenseurs (emplois temporaires de vacataires).

CONSEIL DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

Principales décisions :

- Décision prise par délégation : remplacement de l'adoucisseur d'eau au CSC Faber.
- Dans le cadre de la révision du PLU, débat à propos du PADD (Projet d'aménagement et de Développement Durable), document simple et concis qui donne une information claire aux citoyens.
- Lotissement communal La Ronceraie : demande de subvention à la Région Grand Est dans le cadre du dispositif de soutien aux investissements des communes rurales.
- Travaux de réhabilitation de la rue du Château : demande de subvention au titre du dispositif AMISSUR (anciennement « amendes de police ») auprès du Département.
- L'ancienne gendarmerie fait l'objet d'un portage financier par l'EPFL : signature d'une convention afin de procéder à la destruction du bâtiment.

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

LA RONCERAIE

La première maison de l'éco-lotissement communal est sortie de terre depuis plusieurs semaines. Il s'agit d'un modèle à ossature bois, quelques jours ont donc suffi pour la mettre « hors d'eau » puis « hors d'air » comme on dit dans la construction. Les matériaux isolants ont eux aussi été choisis dans le respect de l'environnement : laine de bois pour les murs, ouate de cellulose pour le toit. Elle est actuellement en cours d'aménagement intérieur et sera bientôt habitable. Nul doute qu'il va s'agir d'une maison où il fera bon vivre.

Dans le cadre de l'accompagnement des futurs acquéreurs et des habitants de Verny qui voudraient tenter l'aventure de changer ou améliorer leur habitat, une deuxième série d'ateliers se déroule au dernier trimestre 2018. Ils parcourent plusieurs thèmes tels que : isolation, étanchéité, vitrage et menuiseries ; renouvellement d'air, polluants intérieurs et méthode de traitement avec un focus sur la ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux. Il est aussi envisagé, pour les intéressés, une séquence de construction d'un caisson de ventilation double flux sur une journée.

Les objectifs de ces ateliers sont de présenter des matériaux, des techniques accessibles à tout un chacun tout en offrant la possibilité de répondre à des questionnements d'ordre technique. Il est aussi possible d'aborder une partie sur l'administratif de la réglementation thermique RT 2012. Ils permettent également aux futurs acquéreurs de se rencontrer, d'échanger entre eux et avec les habitants présents, et pourquoi pas de s'associer par des achats groupés. La présentation et la visite de la première maison construite sera l'occasion de matérialiser la prise en compte du bio-climatisme dans la construction ou la rénovation d'une maison.

Ces ateliers sont gratuits et ouverts également aux habitants de Verny. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie.



LE JOUR DE LA NUIT

Consciente des effets de la pollution lumineuse sur les écosystèmes nocturnes, le paysage, le ciel étoilé et notre santé, et voulant être actrice de cette soirée de sensibilisation, la commune de Verny a décidé de s'engager et de participer à la dixième édition du Jour de la Nuit qui s'est tenue le 13 octobre. Quelle merveilleuse soirée, ce sont de très nombreuses personnes - environ 300 à 350 - qui se sont couchées avec des milliers d'étoiles dans les yeux et un sourire de bonheur illuminant leur visage.

Merci encore à la Société d'Astronomie de Metz pour cette très belle animation, qui sera renouvelée, avec plusieurs lunettes d'observation sur le terrain de football et des ateliers ainsi qu'une conférence dans l'école. Même France3 était en direct de Verny dans le journal de 19 heures.

TRAVAUX

FORT WAGNER

Installation d'un bâtiment modulaire comprenant un bureau, un espace d'accueil et des toilettes essentielles au développement de ce site touristique, raccordement au réseau d'eau potable et mise en place d'un système épuratoire autonome.

Participation financière des Communes de Verny (23 244 €) et Pournoy la-Grasse (2 000 €), la CC du Sud Messin (23 244 €), la Région Grand Est (5 000 €) et l'État dans le cadre du contrat de ruralité (22 924 €).

ÉGLISE ST MICHEL

Création d'un accès pour personnes à mobilité réduite par la sacristie et mise aux normes PMR de l'escalier (mains courantes, bandes podotactiles, contrastes visuels).

Montant de 35 820,48 € TTC, avec participation financière de l'État au titre de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux (15 604,05 €).

ÉCOLE - RÉNOVATION SALLE DE CLASSE

Mise en place d'un faux plafond avec une isolation plus performante, de nouveaux appareillages électriques et d'équipements multimédias (vidéoprojecteur avec tableau blanc, enceinte et ordinateur portable). Les services municipaux se sont chargés de la pose des équipements électriques et multimédias, des tableaux et du plan de travail pour les ordinateurs.

Montant de 7 958,96 € TTC.

TRÉSORERIE

Pour améliorer la qualité énergétique du bâtiment, mise en place d'une isolation extérieure et installation d'une chaudière à condensation. Il reste à mettre en place des ouvrants et des films anti-chaleur sur les vitrages.

Montant de 97 546,09 € TTC, financé par un emprunt à taux zéro à la Caisse des Dépôts et Consignations, avec le concours de l'État (46 580 €) et Primes Energies (2 196 €).



CENTRE FABER

Suite aux dégâts des eaux lors de la réfection de la toiture, rénovation des faux plafonds de la salle du bar, de la salle de réunion, des toilettes et de la scène. Hors remboursements de l'assurance, l'isolation a été renforcée par une laine isolante de 400 mm avec coefficient de résistance énergétique de 10,00m²K/W, ainsi que la reprise d'une cloison endommagée.

Montant de 18 357,60 € TTC.

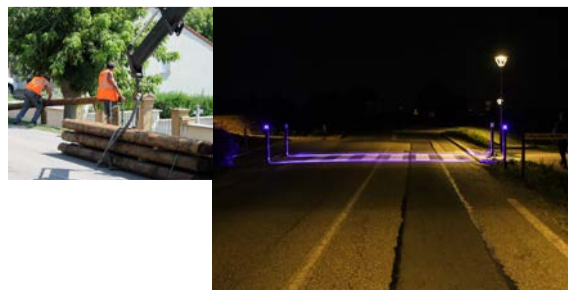
ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Mise en peinture de la façade du bâtiment par les services municipaux.

Montant de 1 000 € TTC.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La commune poursuit son effort, ainsi en 2018 près de 40 000 € seront investis en travaux divers : nouvelle glissière de sécurité rue de la Gare près du cimetière, nouveau passage piéton sécurisé pour relier le lotissement la Ronceraie au collège, réfection d'une partie de trottoirs rue de la Gare et rue de la Mairie, création d'un îlot devant la Mairie, séparateurs de voie rue de la Fontaine.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Kenzo Michel Poncé le 28 août

BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Axel et Lya Muller Quainon le 8 septembre

MARIAGES

Mickaël Raymond et Laëtitia Esteves le 18 août

Sylvain Boulet et Mathilde Crisinel le 25 août

NOS PEINES

Robert Collin le 29 août

André Mathia le 6 octobre

Othon Freiberg le 11 octobre

Jean Cornebois le 18 octobre

Gisèle Richet née Entringer le 21 octobre

ON EN CAUSE

NOUVELLE ACTIVITÉ ZONE LE FORT

Un cabinet d'audioprothésistes diplômés d'Etat a ouvert cet été, 6 rue du Fort.

• Entendre Verny

Antoine Mary et Sébastien Bildé

03.87.63.28.81

entendre.verny@gmail.com

www.entendre-verny.fr

Horaires : les mardi et jeudis 09h-12h/14h-18h

PRIMÉS MAISONS FLEURIES

Organisée par l'Amicale des élus du Sud Messin, la remise des prix des maisons fleuries s'est déroulée cette année le 13 octobre, au foyer rural de Coin les Cuvry. Trois récompenses ont été attribuées à des habitants de Verny : M. & Mme Guldner et M. & Mme Muller d'Avigy, ainsi que M. & Mme Lescure de la rue des Chenevières.

Chaque heureux lauréat s'est vu remettre une coupe fleurie et une plaquette peinte à la main. Félicitations pour leurs réalisations et merci pour leur implication dans l'embellissement du village.



BATTUES DE CHASSE

Des journées de chasse peuvent avoir lieu sur la commune dans les Hauts de Sorbey (parcelle située à proximité du Fort WAGNER) les week-ends et jours fériés, entre le 6 octobre 2018 et le 10 février 2019.

Il est conseillé aux promeneurs d'être particulièrement prudents et de ne pas s'y rendre si les chasseurs sont présents (entre 8h30 et 17h).

AGENDA

Marché : les dimanches de 8h à 12h - halle communale **Centre Faber**

• **Samedi 10 novembre à partir de 19h** : loto - Lion's Club Verny Val de Seille

• **Dimanche 18 novembre à partir de 14h30** : thé dansant - Verny Loisirs

• **Vendredi 23 novembre à 20h** : Jeanne et Vincent ou 14-18 à Metz, pièce de théâtre de Philippe Voivenel présentée par la société d'histoire de Woippy

• **30 novembre - 1er et 2 décembre** : marché de Noël - P'tit bout de fil vernois

• **Samedi 8 décembre à 12h** : repas des seniors

• **Vendredi 18 janvier à 18h30** : vœux à la population

• **Samedi 2 février à 20h** : spectacle d'ouverture Février des Théâtres

• **Dimanche 3 février à 15h** : Février des Théâtres